



MISE EN CONCURRENCE FERROVIAIRE ET ROUTIERE DU LOT ETOILE DE REIMS

Présentation des évolutions d'offres envisagées — Réflexions en cours

REIMS

Mardi 4 février 2025

L'ouverture à la concurrence ferroviaire en Région Grand Est

- **2019** : Lancement de la procédure de mise en concurrence des lots L14 (*Nancy-Contrexéville*) et BPV (*Bruche-Piémont-Vosges*).
- **2020** : Lancement de la procédure de mise en concurrence des deux lots transfrontaliers.
- **2023** : Lancement de la procédure de mise en concurrence du lot Etoile de Reims.

Janvier/Février 2025 : **CONCERTATIONS TERRITORIALES**

- Échanges avec les élus des territoires sur les grands principes de desserte
- Identification des besoins prioritaires pour finaliser la définition de l'offre de transport



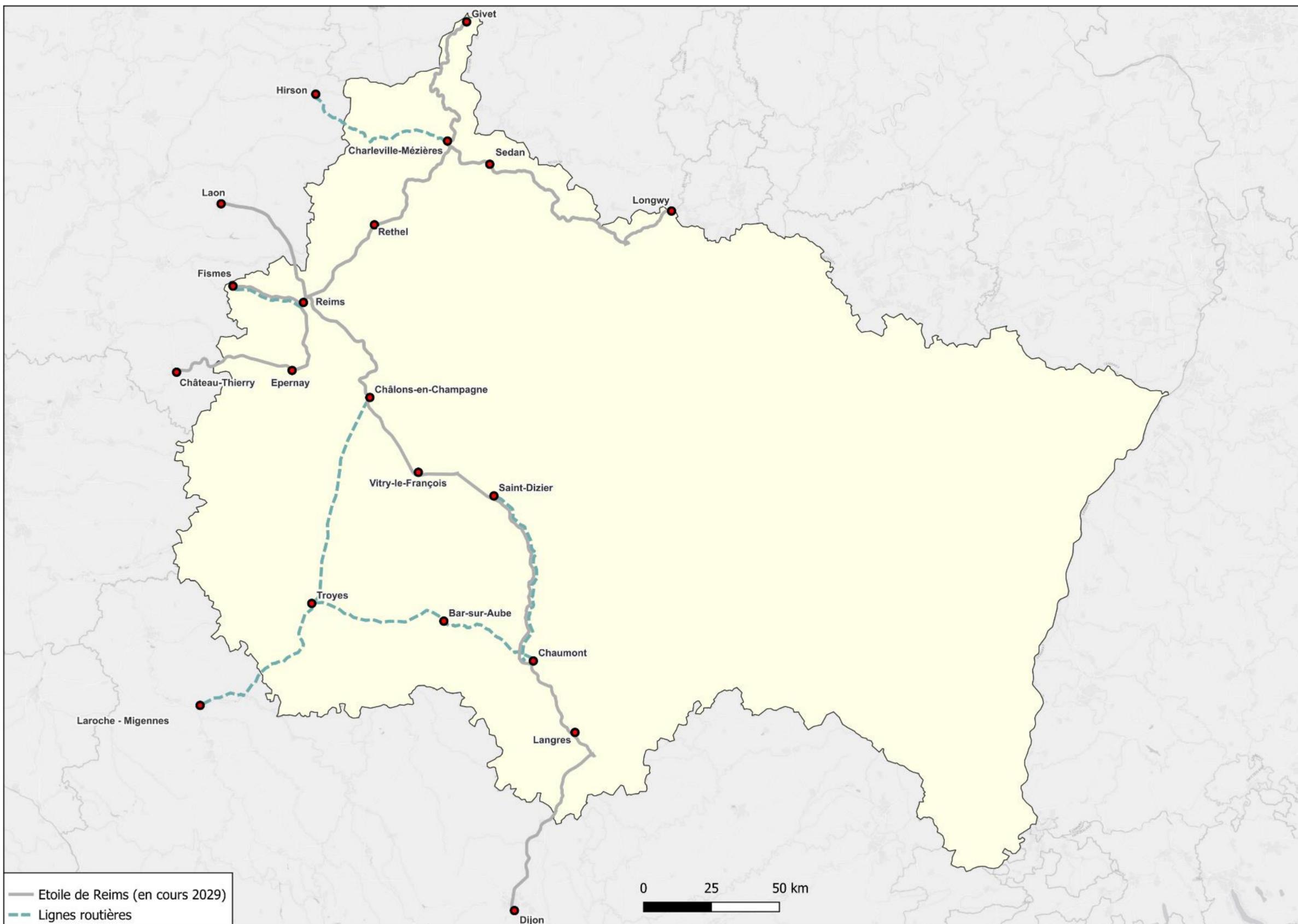
Prochaines étapes dans le cadre de la procédure de mise en concurrence du lot Etoile de Reims :

- **Définition de l'offre de transport cible** mise en place pendant la durée de la concession en fonction :
 - des remontées des territoires
 - des contraintes techniques
 - des contraintes matérielles

Les grands principes présentés lors des concertations territoriales pourront évoluer en fonction des éléments ci-dessus

- Rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Publication de l'avis de concession
- Envoi du **DCE Version 1** aux candidats admis à soumissionner
- Date prévisionnelle de mise en exploitation par le concessionnaire : juillet 2029 (jusque décembre 2037)

Périmètre du lot



Les liaisons ferroviaires

Reims <> Fismes

Reims <> Laon

Reims <> Epernay

Reims <> Châlons-en-Champagne
<> Saint Dizier <> Chaumont <>
Dijon

Champagne Ardenne TGV <> Sedan

Charleville-Mézières <> Longwy

Charleville-Mézières <> Givet

Les liaisons routières

Charleville-Mézières <> Hirson

Troyes <> Châlons en Champagne

Troyes <> Chaumont

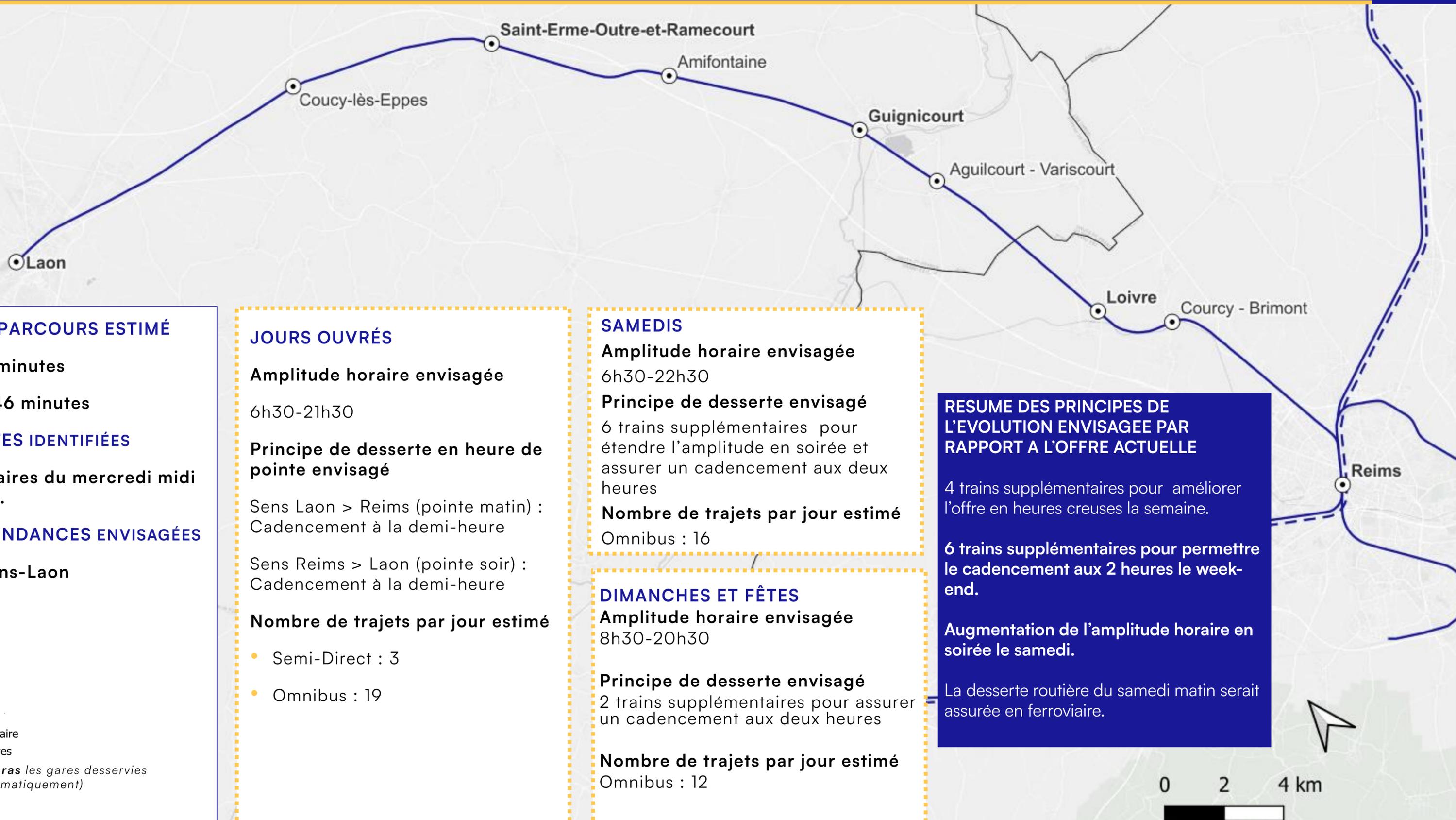
Troyes <> Laroche — Migennes

Saint-Dizier <> Chaumont

Pour la concertation du 4 février 2025 à Reims, nous allons évoquer :

- La ligne Reims <> Laon
 - La ligne Reims <> Fismes
 - La ligne Reims <> Epernay
 - La ligne Reims <> Châlons-en-Champagne
 - La ligne Reims <> Dijon
 - La ligne Reims <> Champagne-Ardenne TGV
 - La ligne Reims <> Charleville-Mézières <> Sedan
 - La liaison routière Troyes <> Châlons-en-Champagne <> (Reims)
- Possibilité au besoin d'évoquer les autres lignes concernées par la procédure de mise en concurrence ferroviaire et routière du lot étoile de Reims

Grands principes de la liaison Reims <-> Laon



TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉ
Direct: **39 minutes**
Omnibus : **46 minutes**

SPECIFICITES IDENTIFIÉES
Trains scolaires du mercredi midi en semaine.

CORRESPONDANCES ENVISAGÉES
Ligne Amiens-Laon

Légende
— Lignes ferroviaire
- - Lignes routières
⊙ Gares (En **gras** les gares desservies systématiquement)

JOURS OUVRÉS
Amplitude horaire envisagée
6h30-21h30

Principe de desserte en heure de pointe envisagé
Sens Laon > Reims (pointe matin) :
Cadencement à la demi-heure
Sens Reims > Laon (pointe soir) :
Cadencement à la demi-heure

Nombre de trajets par jour estimé

- Semi-Direct : 3
- Omnibus : 19

SAMEDIS
Amplitude horaire envisagée
6h30-22h30

Principe de desserte envisagé
6 trains supplémentaires pour étendre l'amplitude en soirée et assurer un cadencement aux deux heures

Nombre de trajets par jour estimé
Omnibus : 16

DIMANCHES ET FÊTES
Amplitude horaire envisagée
8h30-20h30

Principe de desserte envisagé
2 trains supplémentaires pour assurer un cadencement aux deux heures

Nombre de trajets par jour estimé
Omnibus : 12

RESUME DES PRINCIPES DE L'EVOLUTION ENVISAGÉE PAR RAPPORT A L'OFFRE ACTUELLE

4 trains supplémentaires pour améliorer l'offre en heures creuses la semaine.

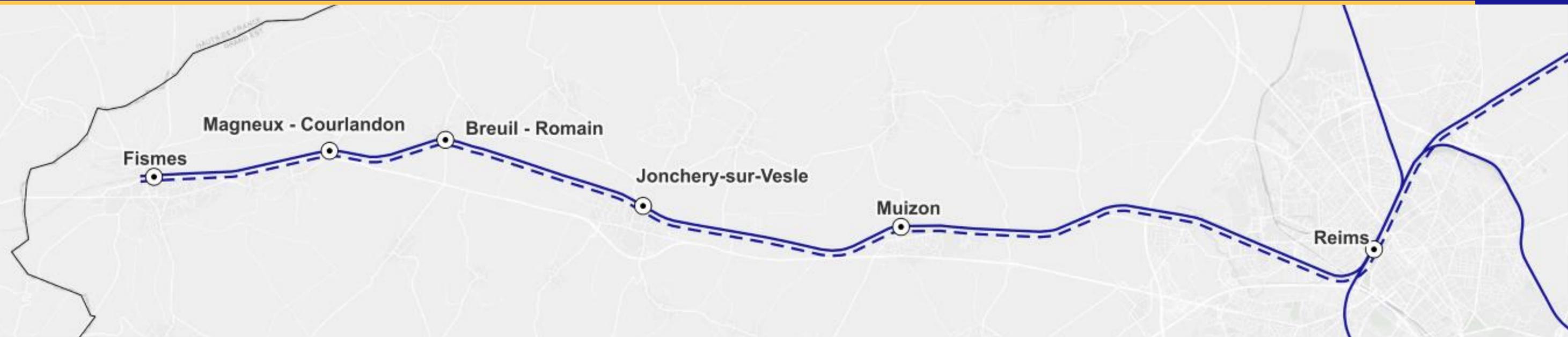
6 trains supplémentaires pour permettre le cadencement aux 2 heures le week-end.

Augmentation de l'amplitude horaire en soirée le samedi.

La desserte routière du samedi matin serait assurée en ferroviaire.



Grands principes de la liaison Reims <> Fismes



TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉ

Trains omnibus : **28 minutes**

Autocar : **50 minutes**

SPECIFICITES IDENTIFIÉES

Missions assurées par autocar le dimanche

Légende

- Lignes ferroviaire
- - Lignes routières
- ⊙ Gares (En **gras** les gares desservies systématiquement)

JOURS OUVRÉS

Amplitude horaire envisagée

6h-21h30

Principe de desserte en heure de pointe envisagé

Sens Fismes > Reims (pointe matin) :
Cadencement à la demi-heure

Sens Reims > Fismes (pointe soir) :
Cadencement à la demi-heure

Principe de desserte en heure creuse envisagé

Cadencement aux deux heures

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 35

SAMEDIS

Amplitude horaire envisagée

7h-21h

Principe de desserte envisagé

7 trains en plus pour assurer la desserte aux deux heures

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 14

DIMANCHES ET FÊTES —

OFFRE ASSURÉE EN CARS

Amplitude horaire envisagée

12h-20h30

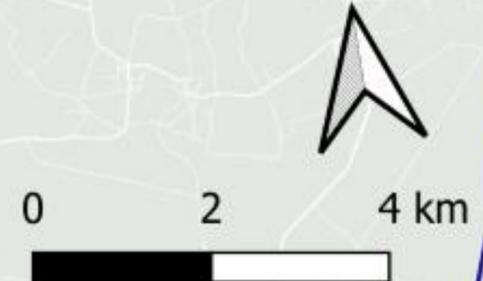
Nombre de trajets par jour estimé

Omnibus : 6

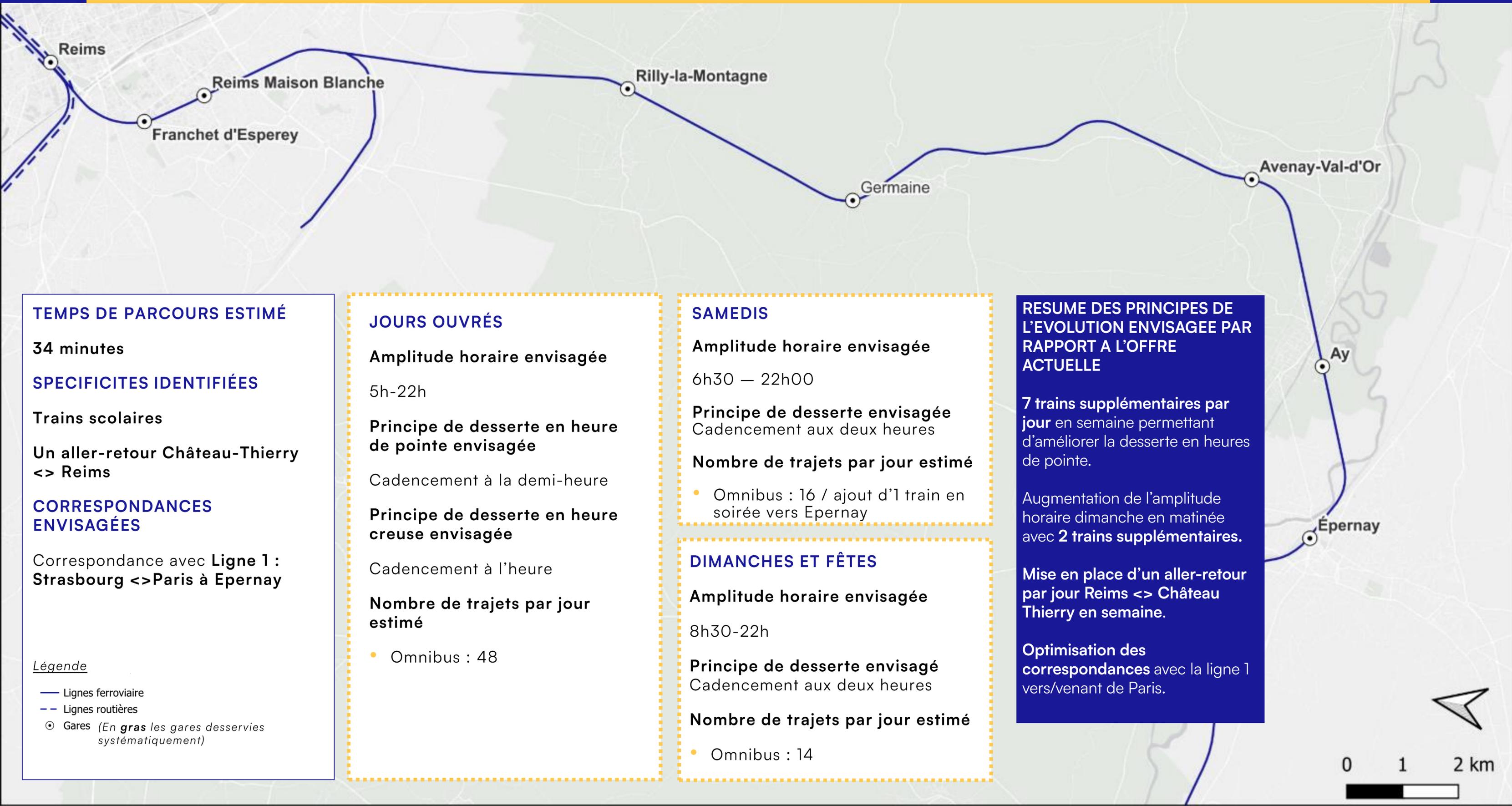
RESUME DES PRINCIPES DE L'ÉVOLUTION ENVISAGÉE PAR RAPPORT A L'OFFRE ACTUELLE

13 trains supplémentaires par jour pour assurer le cadencement 30 min en heures de pointe et 2h en heures creuses la semaine.

Augmentation de l'amplitude horaire en soirée : 2h de plus le samedi et 1 h en semaine.



Grands principes de la liaison Reims <> Epernay



TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉ

34 minutes

SPECIFICITES IDENTIFIÉES

Trains scolaires

Un aller-retour Château-Thierry <> Reims

CORRESPONDANCES ENVISAGÉES

Correspondance avec **Ligne 1 : Strasbourg <> Paris à Epernay**

Légende

- Lignes ferroviaire
- - Lignes routières
- ⊙ Gares (En **gras** les gares desservies systématiquement)

JOURS OUVRÉS

Amplitude horaire envisagée

5h-22h

Principe de desserte en heure de pointe envisagée

Cadencement à la demi-heure

Principe de desserte en heure creuse envisagée

Cadencement à l'heure

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 48

SAMEDIS

Amplitude horaire envisagée

6h30 — 22h00

Principe de desserte envisagée
Cadencement aux deux heures

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 16 / ajout d'1 train en soirée vers Epernay

DIMANCHES ET FÊTES

Amplitude horaire envisagée

8h30-22h

Principe de desserte envisagé
Cadencement aux deux heures

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 14

RESUME DES PRINCIPES DE L'EVOLUTION ENVISAGÉE PAR RAPPORT A L'OFFRE ACTUELLE

7 trains supplémentaires par jour en semaine permettant d'améliorer la desserte en heures de pointe.

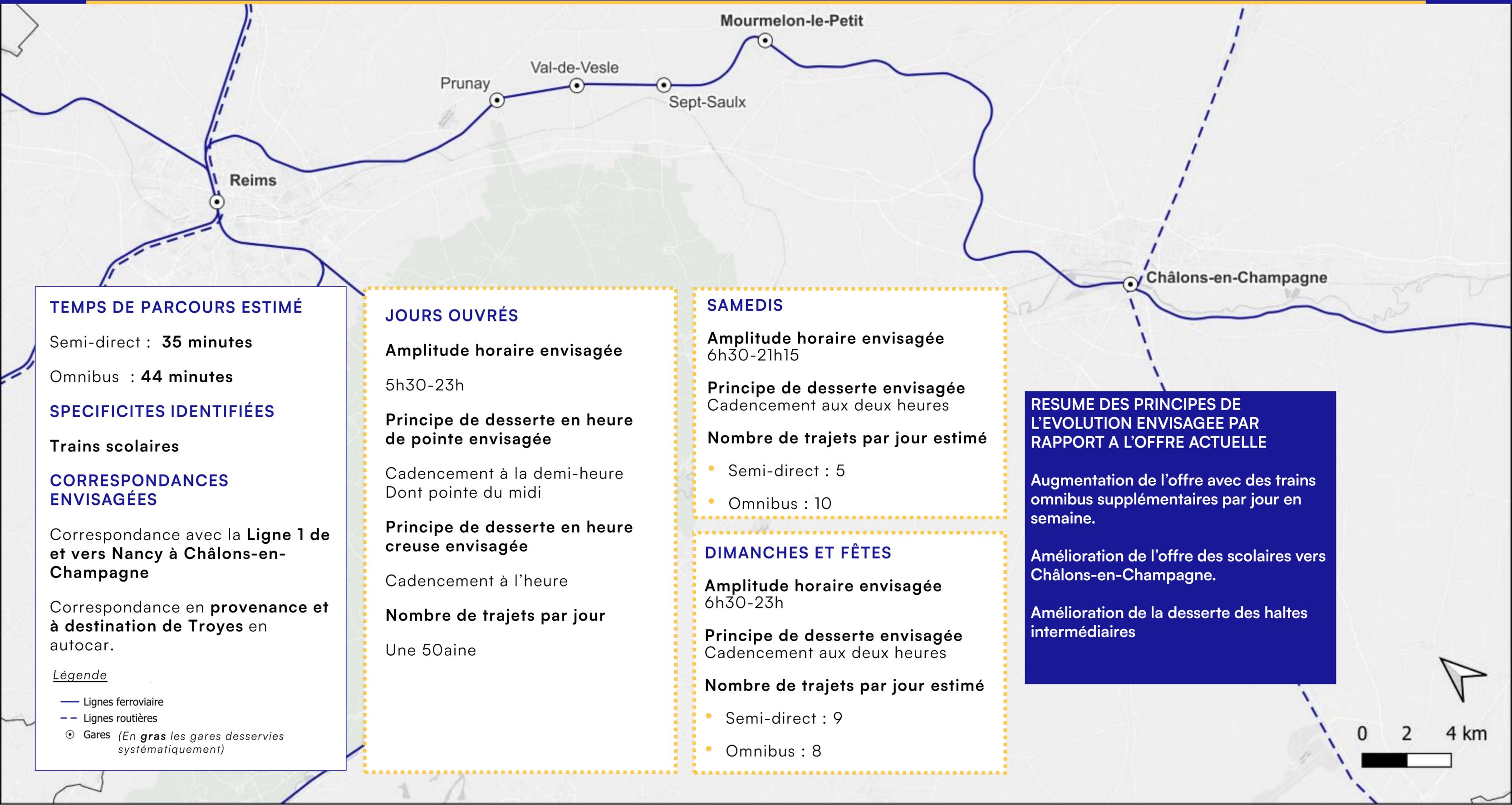
Augmentation de l'amplitude horaire dimanche en matinée avec **2 trains supplémentaires**.

Mise en place d'un aller-retour par jour Reims <> Château Thierry en semaine.

Optimisation des correspondances avec la ligne 1 vers/venant de Paris.

0 1 2 km

Grands principes de la liaison Reims <> Châlons en Champagne



TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉ

Semi-direct : **35 minutes**

Omnibus : **44 minutes**

SPECIFICITES IDENTIFIÉES

Trains scolaires

CORRESPONDANCES ENVISAGÉES

Correspondance avec la **Ligne 1 de et vers Nancy à Châlons-en-Champagne**

Correspondance en **provenance et à destination de Troyes** en autocar.

Légende

- Lignes ferroviaire
- - Lignes routières
- ⊙ Gares (En **gras** les gares desservies systématiquement)

JOURS OUVRÉS

Amplitude horaire envisagée

5h30-23h

Principe de desserte en heure de pointe envisagée

Cadencement à la demi-heure
Dont pointe du midi

Principe de desserte en heure creuse envisagée

Cadencement à l'heure

Nombre de trajets par jour

Une 50aine

SAMEDIS

Amplitude horaire envisagée
6h30-21h15

Principe de desserte envisagée
Cadencement aux deux heures

Nombre de trajets par jour estimé

- Semi-direct : 5
- Omnibus : 10

DIMANCHES ET FÊTES

Amplitude horaire envisagée
6h30-23h

Principe de desserte envisagée
Cadencement aux deux heures

Nombre de trajets par jour estimé

- Semi-direct : 9
- Omnibus : 8

RESUME DES PRINCIPES DE L'EVOLUTION ENVISAGEE PAR RAPPORT A L'OFFRE ACTUELLE

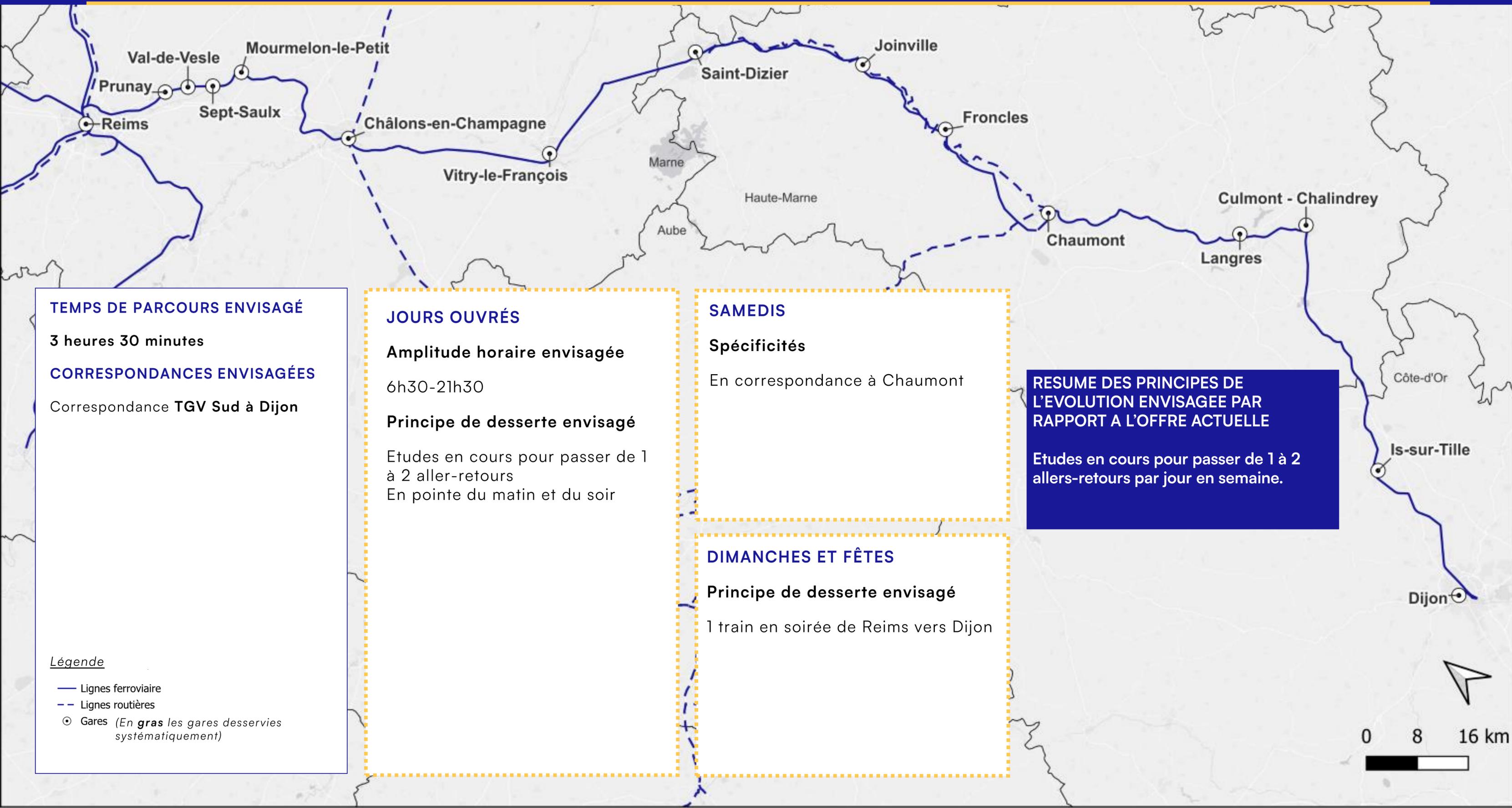
Augmentation de l'offre avec des trains omnibus supplémentaires par jour en semaine.

Amélioration de l'offre des scolaires vers Châlons-en-Champagne.

Amélioration de la desserte des haltes intermédiaires

0 2 4 km

Grands principes de la liaison Reims <-> Dijon



TEMPS DE PARCOURS ENVISAGÉ

3 heures 30 minutes

CORRESPONDANCES ENVISAGÉES

Correspondance **TGV Sud** à Dijon

Légende

- Lignes ferroviaire
- - Lignes routières
- ⊙ Gares (En **gras** les gares desservies systématiquement)

JOURS OUVRÉS

Amplitude horaire envisagée

6h30-21h30

Principe de desserte envisagé

Etudes en cours pour passer de 1 à 2 aller-retours
En pointe du matin et du soir

SAMEDIS

Spécificités

En correspondance à Chaumont

DIMANCHES ET FÊTES

Principe de desserte envisagé

1 train en soirée de Reims vers Dijon

RESUME DES PRINCIPES DE L'EVOLUTION ENVISAGEE PAR RAPPORT A L'OFFRE ACTUELLE

Etudes en cours pour passer de 1 à 2 allers-retours par jour en semaine.

Grands principes de la liaison Reims <=> Champagne Ardenne TGV

RESUME DES PRINCIPES DE L'EVOLUTION ENVISAGEE PAR RAPPORT A L'OFFRE ACTUELLE

13 trains supplémentaires par jour en semaine

Augmentation de l'amplitude en semaine et le week-end

TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉ

15 min

CORRESPONDANCES ENVISAGÉES

Correspondances à **Champagne-Ardenne TGV**

Légende

- Lignes ferroviaire
- - Lignes routières
- ⊙ Gares (En **gras** les gares desservies systématiquement)

JOURS OUVRÉS

Amplitude horaire envisagée

6h30 — 21h30

Principe de desserte en heure de pointe envisagé

Cadencement à la demi-heure

Principe de desserte en heure creuse envisagé

Cadencement à l'heure

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 52

SAMEDIS

Amplitude horaire envisagée

6h30-21h30

Principe de desserte envisagé
Cadencement à l'heure

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 30

DIMANCHES ET FÊTES

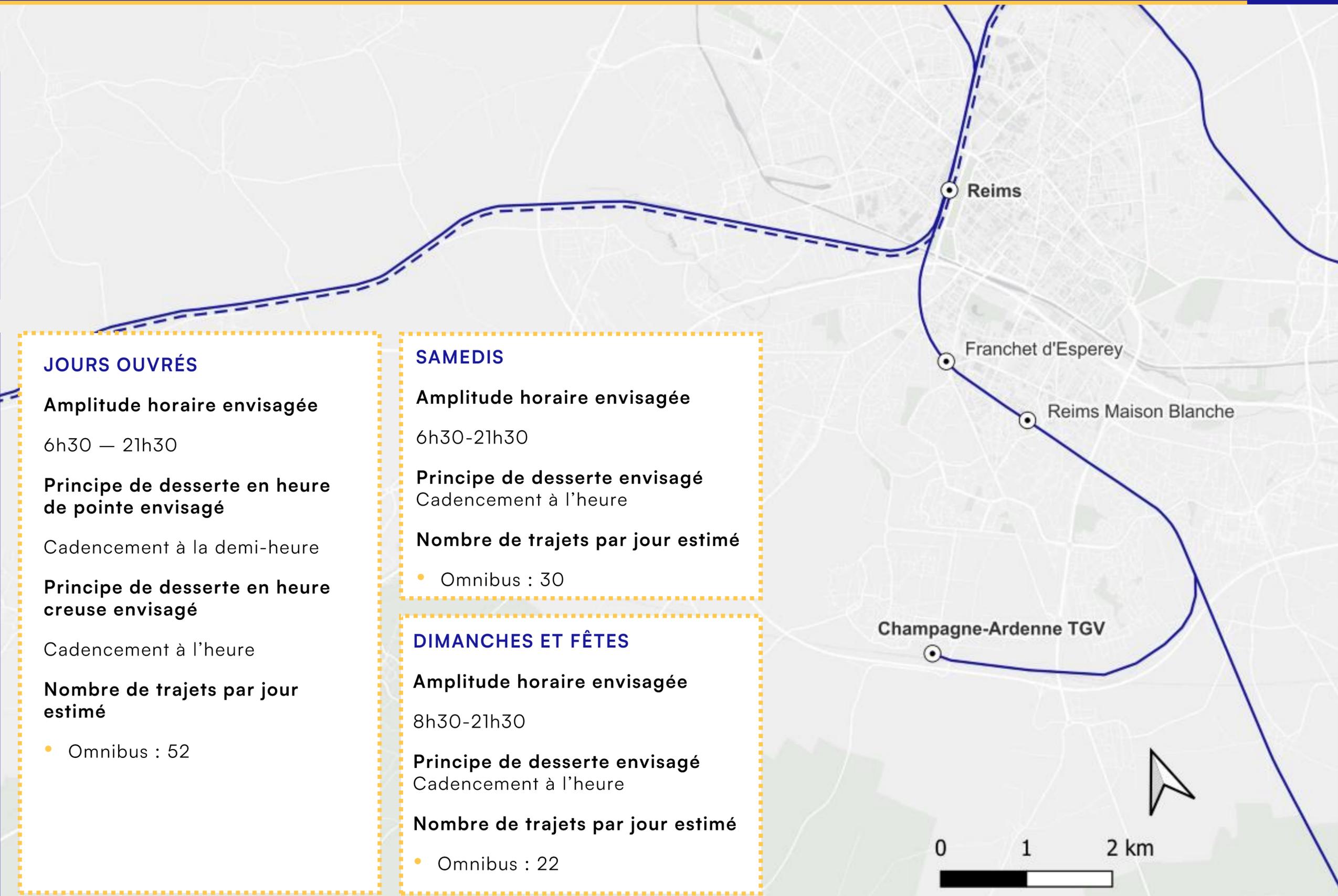
Amplitude horaire envisagée

8h30-21h30

Principe de desserte envisagé
Cadencement à l'heure

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 22



Grands principes de la liaison Reims <=> Charleville-Mézières <=> Sedan



TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉ

1h27 min

SPECIFICITES IDENTIFIÉES

Trains scolaires

Légende

- Lignes ferroviaire
- - Lignes routières
- ⊙ Gares (En **gras** les gares desservies systématiquement)

JOURS OUVRÉS

Amplitude horaire envisagée

5h30-22h30

Principe de desserte en heure de pointe envisagé

Cadencement à la demi-heure

Principe de desserte en heure creuse envisagé

Cadencement à l'heure

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 54

SAMEDIS

Amplitude horaire envisagée

7h-23h

Principe de desserte envisagé
Cadencement à l'heure

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 32

DIMANCHES ET FÊTES

Amplitude horaire envisagée

7h30-22h

Principe de desserte envisagé
Cadencement à l'heure

Nombre de trajets par jour estimé

- Omnibus : 21

RESUME DES PRINCIPES DE L'EVOLUTION ENVISAGEE PAR RAPPORT A L'OFFRE ACTUELLE

Systematisation de la desserte entre Reims et Sedan avec **22 trains supplémentaires par jour en semaine.**

Amélioration de l'amplitude et de la desserte de soirée le dimanche.



Grands principes de la liaison routière Troyes <-> Châlons-en-Champagne <-> (Reims)



TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉ

Semi-Direct : **1 heure 10 minutes**

Omnibus : **1 heure 20 minutes**

CORRESPONDANCES ENVISAGÉES

Correspondances en gare de Châlons-en-Champagne **de et vers Reims, Nancy et Paris.**

Correspondances en gare de Troyes **avec la ligne 4 de et vers Paris**

Légende

— Lignes ferroviaire

- - Lignes routières

⊙ Arrêt (En **gras** les arrêts desservis systématiquement)

JOURS OUVRÉS

Amplitude horaire envisagée

5h — 21 h30

Principe de desserte envisagé

Cadencement à l'heure avec quelques renforts en pointe du matin

SAMEDIS

Amplitude horaire envisagée

6h30-21h30

Principe de desserte envisagé

Cadencement aux deux heures

DIMANCHES ET FÊTES

Amplitude horaire envisagée

8h - 22h

Principe de desserte envisagé

Cadencement aux deux heures en fin d'après-midi

RESUME DES PRINCIPES DE L'EVOLUTION ENVISAGEE PAR RAPPORT A L'OFFRE ACTUELLE

Un aller-retour supplémentaire entre Troyes et Reims le dimanche soir.

Adaptation des horaires pour maintenir des correspondances systématiques entre ces autocars et les trains entre Reims et Châlons-en-Champagne.

0 4 8 km



Merci de votre attention

Siège du Conseil régional

1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région

5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
+33 (0)3 26 70 31 31

Hôtel de Région

place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01
+33 (0)3 87 33 60 00